

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE

L'an deux mille quatorze, le 13 février 2014, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard SIMONET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 6 février 2014.

Présents : Gérard SIMONET / Maryvonne CUSSAC / Adriano FERRATO / Christine PEROTTO / François FERRANTE / Maryline CUILIER / André BESSOT / Josiane VACHEZ-VALLIN / Roger HON / Adelin GASPARIANI / Alain GUINET / Jean-Jacques ROBERT / Roberte NOIROT / Yvette MICHALLAT / Jacques METZ / Edith MASSARTIC / Renée VIALLE / Christine TARI / Gilles JULIEN / Sandra CAMPIONE / Martine SONJON / Patrick DEMIL / René GIROUD / Myriam ZERKAOUI / Jean-Claude PUTOUD / Marie-Christine NARDIN.

PREFECTURE DE L'ISERE

21 FEV. 2014

SERVICE DU COURRIER

Absents et Excusés : Kévin NICOD / Olivier BOURET (pouvoir à R. GIROUD) / Gilbert PARRY (pouvoir à JC PUTOUD)

Madame Edith MASSARTIC a été élue secrétaire.

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

DELIBERATION N° 2014/13/02/01

FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014

Rapporteur : Gérard SIMONET

Dossier suivi par : Luc REMOND

Mes Chers Collègues,

2014 est une année très particulière, car vous n'êtes pas sans savoir qu'elle doit permettre de procéder au renouvellement des Conseils Municipaux. Cela va être un moment important de la vie municipale puisque ce sera l'occasion d'un grand débat démocratique entre les différentes listes, mais aussi sur les différents projets qui seront proposés aux Moirannais.

C'est pour cette raison que j'ai estimé souhaitable en cette fin de mandat, de vous solliciter à nouveau dès les premiers jours de mars pour voter un budget un peu différent des précédents qui doit permettre la continuité, surtout dans le fonctionnement de notre collectivité.

En ce qui concerne la section d'investissement nous proposerons un chapitre à minima sans décision majeure. Car je pense par respect pour la démocratie qu'il appartiendra au nouveau Conseil Municipal issu des urnes de faire son propre choix. C'est à mon sens être respectueux des Moirannais. La loi prévoit, en effet, que les années d'élection municipale les budgets puissent être votés jusqu'au 15 avril.

Il est néanmoins nécessaire de procéder dès à présent au Débat d'Orientation Budgétaire puisque c'est un temps fort de réflexion et de mise au point sur le contexte budgétaire.

.../...

Département de l'Isère



Ce contexte dans lequel nous évoluons, nous le connaissons tous, avec la crise financière et surtout économique qui persiste et que nous avons du mal à appréhender. A ce sujet, nous n'avons toujours pas vu la sortie du tunnel : la courbe du chômage ne s'inverse toujours pas malgré les nombreux observateurs avertis qui se penchent à son chevet. La baisse de ce chômage tant annoncée ne voit toujours pas le jour, tout comme la reprise économique. Même si la bourse affiche de temps à autre des résultats positifs cela ne s'est pas encore traduit dans la vie quotidienne des entreprises qui pour la grande majorité n'ont rien à voir avec le CAC 40.

Le poids des déficits publics, et donc celui de la dette publique, demeurent un handicap à toute reprise, et s'ils ne sont pas corrigés, sont de nature à remettre en cause notre modèle de développement ainsi que notre modèle social. C'est pourquoi il est urgent et indispensable que l'ensemble de la sphère publique, Etat, collectivités territoriales, établissements publics divers, s'engagent dans une réelle baisse des dépenses, en renonçant au superflu tout en continuant de répondre aux réels besoins. Il est tout aussi urgent que soit engagée une vraie remise à plat du millefeuille administratif bien spécifique à notre modèle français. A ce sujet, il est urgent de réagir et de passer aux actes en évitant les déclarations contradictoires de nos politiques de haut niveau.

A notre niveau communal, nous sommes malheureusement forcés de faire face à une baisse constante et significative de nos ressources depuis plusieurs années. Ne perdons pas de vue que nous sommes dans ce millefeuille administratif en bout de chaîne, et que les différents effets ciseaux annoncés par d'autres collectivités dont l'intercommunalité ont une répercussion spécifique sur notre fonctionnement tout spécialement. Nous risquons d'être les premiers et les plus impactés.

Au-delà de nos divergences de vue ou de choix c'est une nouvelle culture de la dépense qui doit être engagée. Une culture qui doit être basée sur les réels besoins, sur le nécessaire et l'indispensable, je le répète.

Il va falloir réellement changer de comportement pour la plupart d'entre nous, et faire selon nos moyens et pas selon nos désirs. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de place pour les projets, mais ceux-ci devront être pesés avant d'être engagés. A ce sujet, je fais partie de ceux qui pensent que l'intercommunalité, si elle veut perdurer, devra apporter sa pierre à l'édifice ; je peux citer par exemple la construction d'un centre nautique qui dans le contexte actuel ne peut se faire qu'à l'échelle intercommunale.

Il est à mon sens indispensable que ces principes guident notre action, car comme je l'ai laissé entendre, nos recettes ne vont pas augmenter. Les dotations de l'Etat continuent à baisser au premier chef, et ce dernier va devoir se réformer à tout prix s'il veut éviter le pire.

A tous les échelons, nous n'allons pas pouvoir continuer dans la spirale qui consiste à augmenter les impôts et les cotisations sociales comme cela a été le cas en 2013 au plus haut niveau !

Le vieux principe de « trop d'impôt tue l'impôt » est en train de se vérifier, car parallèlement la fraude fiscale et sociale est en train de se développer dans un modèle bien spécifique à notre pays. Nos concitoyens ne peuvent plus faire face à une telle situation.

A notre simple niveau, j'ai toujours refusé d'entrer dans ce cercle vicieux, et quoi qu'il arrive il va falloir poursuivre notre politique fiscale de rigueur et de stabilité des taux, même si en 2014 l'actualisation de la valeur locative des bases d'imposition votée dans le cadre de la loi

.../...

de finances de l'Etat est relativement modeste (+ 0,9 %), et même si le marché immobilier est peu dynamique avec des droits de mutations qui risquent de baisser.

Dans cette période de crise où beaucoup de nos concitoyens voient leurs revenus diminuer ou stagner, où leur pouvoir d'achat se contracte, il est indispensable de ne pas augmenter la pression fiscale communale.

Nos efforts doivent donc se tourner vers les chapitres où nous serons en capacité de faire des économies. La maîtrise des dépenses est le chef de file de cette recherche d'économies, et il va falloir les stabiliser, et même les réduire pour certaines d'entre elles.

Ainsi les frais de personnel, les plus importants comme dans toutes les collectivités, représentent 50,86 % de nos dépenses réelles de fonctionnement pour une moyenne nationale (source INSEE 2010) des communes de 5 à 10.000 habitants de 53,5 %.

Nous les avons stabilisés en 2013 puisque le compte administratif fera apparaître un montant de dépenses à hauteur de 5.244.538,67 €, soit sensiblement le même montant qui apparaissait au compte administratif 2012 (5.243.999,35 €). Cette stabilisation a été obtenue grâce à l'effort de tous, en optimisant notre organisation malgré une hausse des cotisations sociales décidée par l'Etat qui a représenté une charge supplémentaire d'environ 50.000 €. Peu de collectivités du Pays Voironnais peuvent se targuer d'un tel résultat, et encore moins l'intercommunalité elle-même. Notre objectif pour 2014 est de maintenir une stabilité et même d'essayer de baisser les frais de personnel, même si cette année encore les taux de charges patronales vont une nouvelle fois croître et représenter une dépense supplémentaire d'environ 40.000 €. De même, l'impact de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires n'est à ce jour pas encore totalement évalué. Cela va nécessiter un effort supplémentaire de rationalisation et d'organisation de notre fonctionnement interne. Cependant, je reste persuadé que la réforme engagée par le Ministre de l'Education Nationale actuelle est une bonne réforme courageuse de surcroît quand on connaît le contexte général de l'Education Nationale.

Mais c'est le prix à payer pour sauvegarder nos marges de manœuvre sans augmentation de la pression fiscale. Je pense qu'en matière de gestion du personnel, tout spécialement, un effort supplémentaire est possible. Celui-ci ne devra surtout pas impacter la majorité des agents situés à la base de la pyramide de notre organigramme, et il faudra y veiller tout particulièrement.

Le Second poste de dépenses importantes est la dette. Au 1^{er} janvier 2014 notre endettement s'élève à 9.673.246,83 € et il est en baisse, car au 1^{er} janvier 2013, il était à 9.822.514,88 €. La dette représente, même si cela n'est pas une valeur révélatrice de la réalité de son poids, 1.228,50 €/habitant car beaucoup d'autres paramètres rentrent en compte dans ce calcul. Je me bornerai à rappeler qu'en 1996, au 1^{er} janvier, après avoir accédé à la fonction de Maire en juin 1995, elle s'élevait à 12.731.435,98 € soit 1.732,17 €/habitant.

Le troisième poste sur lequel il faudra envisager des efforts tout particuliers est celui des dépenses d'énergie, dans le cadre de la notion de Développement Durable et d'Agenda 21. Durant ce mandat, j'ai confié un travail à mon Conseiller Délégué, Gilles JULIEN et à l'ensemble des élus, qui j'en suis certain portera ses fruits dans l'avenir. La réhabilitation de notre Mairie centrale, place de l'Assemblée Départementale, ainsi que le regroupement des différents services qui étaient éclatés aux quatre coins de la commune dans le Château des Frères Paris, doit porter ses fruits. Il va falloir continuer cet effort au niveau de l'ensemble des différentes énergies consommées par notre Collectivité : économies d'électricité, économies de carburant, choix de nouvelles technologies, etc...).

.../...

De ce point de vue, les efforts engagés en matière d'éclairage public, tout particulièrement, produisent des résultats très encourageants et permettent de générer des économies significatives.

En début de propos, j'ai évoqué la nécessité impérieuse de réduire le millefeuille administratif français, et à notre niveau cela pourrait se traduire par une proposition relative au devenir du SIEP dont le budget est abondé, nous le savons, à plus de 95 % par la Commune de Moirans. Ce dernier pourrait éventuellement être dissout, et cela aurait d'autant plus de sens que nous avons eu une proposition d'une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations pour reprendre en gestion la gendarmerie sous forme d'un bail emphytéotique administratif (BEA) qui s'accompagnerait d'une soulte non négligeable qui permettrait non seulement de rembourser la totalité de la dette du SIEP, mais aussi de dégager un financement complémentaire. Ce dernier sera essentiel dans la négociation financière que nous aurons avec les différentes communes partenaires concernées par ce syndicat.

La mise en œuvre de cette proposition permettrait également de faire un montant d'économie significatif pour nous procurer de nouvelles marges de manœuvres. Bien entendu, cela ne voudrait, toutefois pas sous-entendre la fin de la coopération entre les trois communes. Car l'échelon intercommunal du Pays Voironnais devrait être en capacité de se substituer définitivement à l'ensemble de tous ces petits syndicats, notamment dans la gestion des grandes compétences que sont le sport et la culture. Vous comprenez aisément que cela permettrait à nos concitoyens dans des bassins de vie bien définis de pouvoir bénéficier collectivement de nos grandes réalisations que sont la médiathèque, le Complexe Sportif Colette Besson et le boulodrome à titre d'exemple.

Cette nouvelle approche pourrait nous permettre de bénéficier de marges de manœuvre financières afin d'absorber les nouvelles baisses prévues par l'Etat. D'autant plus, que nous devons également faire face aux diminutions des subventions de la Région et du Conseil Général auxquelles nous nous étions habitués au fil du temps et en cela de poursuivre dans de bonnes conditions des projets qui ont été soit engagés, soit planifiés, tout en préservant notre autofinancement.

Ces projets sont bien connus pour la plupart, car ils ont fait l'objet déjà de délibérations publiques de principe, et de débats en commissions.

Il s'agit :

Dans le domaine de la Santé publique et des personnes âgées : du lancement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire qui deviendra un équipement d'intérêt général essentiel pour la qualité et la permanence des soins à Moirans, tout comme la reconstruction d'une nouvelle maison de retraite sur le site laissé vacant par la disparition de l'entreprise LUXOS.

Il s'agit également :

Dans le domaine des déplacements : de la réalisation des travaux d'aménagement du pôle gare. Cela renforcera notre position moirannaise de gare structurante de l'agglomération grenobloise. Les financements ont enfin été arrêtés entre les différents partenaires et je dois dire que les derniers euros ont été âprement négociés. La convention de financement a été approuvée par le Pays Voironnais et nous la soumettrons au débat dans quelques instants pour notre part.

Il s'agit aussi :

.../...

Dans le domaine de l'habitat : de la phase préparatoire d'élaboration du projet de réhabilitation du quartier Champlong/Les Fleurs qui devrait se terminer en 2014 après concertation, et déboucher sur les premiers aménagements et travaux en 2015.

Il s'agit enfin :

Dans le domaine de l'éducation : de la mise en place à la rentrée 2014 de la nouvelle organisation de la journée scolaire dans le primaire. Un long et patient travail a été réalisé avec l'ensemble de la communauté éducative. Ce travail a permis de dégager un consensus qui se traduit aujourd'hui par le PEDT (Projet Educatif Territorial) que nous allons approuver et qui va déboucher sur la mise en place d'activités nouvelles dans tout le temps périscolaire.

Je tiens également à souligner que le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire est toujours d'actualité. A cet effet je souhaite faire remarquer que la prudence dont nous avons fait preuve à ce sujet a été largement justifiée par la tournure des événements : de nombreux secteurs de Moirans sont en mutation, et nous devons tenir compte de ces changements pour choisir le lieu le plus approprié afin de répondre aux besoins de demain. Car le nouveau groupe scolaire devra s'inscrire durablement dans l'avenir, et pas seulement répondre aux contraintes que nous connaissons bien aujourd'hui.

Enfin, et c'est certainement l'un des équipements les plus attendus puisqu'il est indispensable pour le public moirannais, pour nos clubs comme pour nos écoles, notre collège ou le Lycée : la reconstruction de notre piscine municipale moiranno/moirannaise. En effet, même si demain ou après demain la Communauté du Pays Voironnais envisageait la construction d'un centre nautique dans le secteur de Centr'Alp 2 ou ailleurs, il ne pourrait répondre à tous les besoins spécifiques à notre commune, que notre piscine Tournesol vieillissante a permis de satisfaire pendant des années. Cette infrastructure, bien que coûteuse, restera une nécessité pour l'ensemble de nos besoins quotidiens de proximité (publics, scolaires et associatifs).

Les études ont déjà débuté et devraient permettre des travaux dès 2015. Nous serons ainsi dans les délais et les réparations engagées sur notre ancienne structure devraient permettre d'éviter une fermeture de nos bassins, sauf évidemment cas de force majeure.

L'ensemble de ces projets, lorsqu'ils seront menés à terme, continueront à faire évoluer notre commune, mais ils ne doivent pas occulter tout ce qu'au quotidien nos administrés attendent des services publics communaux : entretien des voiries, des espaces publics, services de propreté et de fleurissement, ainsi que tout les petits actes de chaque jour qui font le bien-être de notre population.

Je ne peux m'empêcher de terminer ce DOB en abordant le fonctionnement de notre CCAS qui joue un rôle prépondérant dans la vie quotidienne afin de préserver l'importante notion d'égalité des chances et d'accompagner tous ceux que la vie moderne maltraite. Je souhaite de tout cœur que l'important travail engagé par mes trois adjointes successives soit poursuivi. Lors de ce dernier mandat, nous avons su nous adapter aux exigences nouvelles du contexte législatif, dont l'importante loi Dalo, la gestion du RSA et bien d'autres considérations.

Cela devrait également porter ses fruits dans les années à venir, tout comme les différentes réorganisations envisagées pour le bien être au quotidien de nos « toujours jeunes » qui doivent être maintenues et améliorées. Je pense à Seniors en vacances pour le côté loisir et à l'amélioration du service de portage des repas à domicile dans le cadre de la gestion quotidienne.

Comme vous pouvez le constater, c'est une véritable mutation que nous devons être en capacité d'organiser si nous voulons traverser sereinement l'épreuve du temps.

.../...

C'est un véritable challenge qui s'offre à nous et je pense que le jeu en vaudra la chandelle.

Tels sont, mes Chers Collègues, dans ce contexte général difficile que nous connaissons, les orientations budgétaires pour l'année 2014 que je propose à votre discussion.

Ainsi délibéré, les même jour, mois et an que ci-dessus,
Pour expédition conforme.

Docteur Gérard SIMONET
Maire

